

SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSE~~370~~Mission permanente de
la Suisse, Genève
17 NOV. 1981
Réf.: 235.82 sdin / à H A N O IMission permanente de la Suisse
près les organisations inter-
nationalesG e n è v e

| Ihr Zeichen Votre référence | Ihre Nachricht vom Votre communication du | Unser Zeichen Notre référence | Datum Date |
|--------------------------------|--|----------------------------------|---------------|
| 235.82 s.d. - PF/sm | 8.10.1981 | 131.0 - EE/pg | 3.11.1981 |

Gegenstand / Objet Réfugiés indochinois

Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire parvenir une copie de votre compte rendu du 8 octobre 1981 concernant les entretiens que vous avez eus avec M. Hoang Bich Son, Vice-Ministre vietnamien des affaires étrangères et M. Lê Tho, Directeur a.i. du Département des affaires des Vietnamiens d'outre-mer au Ministère des affaires étrangères au sujet des réfugiés vietnamiens.

C'est avec un très grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre exposé.

Celui-ci m'incite à vous faire part des considérations suivantes: il n'est pas étonnant que les autorités vietnamiennes n'entendent pas limiter le programme des départs des réfugiés uniquement à des réunions de familles. L'implantation du nouveau régime dans le sud du pays se heurte, encore aujourd'hui, à des difficultés incommensurables. Aussi, pour toutes sortes de motifs, ethniques, économiques et autres, les candidats au départ ne cessent de s'accroître. Depuis fin août dernier, cette ambassade a reçu des listes sur lesquelles 12 ressortissants

./..

- 2 -

vietnamiens, bénéficiaires d'un visa de sortie, mais totalement inconnus de nos services et de ceux du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, nous étaient annoncés comme étant en instance de départ pour la Suisse. A cet égard, il est d'ailleurs permis de se demander si, de cette manière, les autorités vietnamiennes ne cherchaient pas à introduire dans notre pays un certain nombre d'agents dont elles se seraient assuré la loyauté afin de leur fournir des informations sur les réfugiés vietnamiens vivant en Suisse.

Quant à la déclaration de M. Hoang Bich Son laissant entendre que le refus des pays d'accueil d'accepter des personnes n'ayant généralement pas de répondants mais figurant sur les listes vietnamiennes pourrait bien amener l'administration vietnamienne à faire traîner en longueur les demandes d'autorisation de sortie qui lui sont soumises, il convient, me semble-t-il, de la considérer comme un véritable chantage, absolument indigne d'un Vice-ministre des affaires étrangères.

En ce qui concerne la Suède, l'Ambassadeur Dromberg me confirme avoir reçu des autorités vietnamiennes à fin août dernier une liste de 137 personnes dont la grande majorité n'étaient pas en possession d'un visa d'entrée en Suède. La liste en cause a été transmise le 4 septembre à Stockholm qui n'a pas encore pris position à ce sujet.

LE CHARGE D'AFFAIRES a.i. DE SUISSE

J. Etienne.

(I. Etienne)

Copie: DFAE - Division politique II
- Division politique III
- Section de la protection consulaire
DFJP - Office fédéral de la police, Section des réfugiés
- Office fédéral des étrangers